



Boîte Postale n°90003
17880 LES PORTES-EN-RE
contact.adcnordiledere@gmail.com

crédit photo : Thierry Poletti

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ILE DE RE LE 13 DECEMBRE 2018

Ouverture de séance :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 15 novembre 2018 après demande, de Léon GENDRE, de modifications topographiques concernant les pistes cyclables et chronologique concernant l'élargissement de la RD 103 (disponible sur le site Internet de la Communauté de Communes de l'Île de Ré : <http://cdciledere.fr/communaute-de-communes/conseils-communautaires>).

I. AFFAIRES GÉNÉRALES

1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE – OPÉRATION DE LOGEMENTS – QUARTIER DU CHATEAU A RIVEDOUX PLAGE – Conclusion d'un bail à construction et lancement d'un appel à projets – Autorisation de principe

Approbation à l'unanimité.

2. PERSONNEL – Modification du tableau des effectifs

Remplacement poste pour poste d'un Préventeur Sécurité.
Approbation à l'unanimité.

3. FINANCES – Fixation des indemnités de fonction du comptable public

Demande de poursuite de l'activité de conseil et d'assistance de Madame Sandrine LE DIAURE, comptable publique du Centre des Finances Publiques de Saint-Martin-de-Ré auprès des collectivités locales de l'Île de Ré et versement de l'indemnité réglementaire.
Approbation à l'unanimité.

4. FINANCES – Attribution de compensation définitive au titre des années 2018 et suivantes

Attribution de compensation aux communes de l'Île de Ré de leurs quotes-parts au titre de la Fiscalité Professionnelle Unique (FPU) et du Tourisme pour 2018 et les années suivantes :

Communes	FPU	Tourisme	Total
Ars en Ré	419 180	84 502	503 682
Le Bois Plage en Ré	707 873	167 819	875 692
La Couarde sur Mer	291 637	67 643	359 280
La Flotte	681 521	100 655	782 176
Loix	47 538	507	48 045
Les Portes en Ré	137 172	16 712	153 884
Rivedoux Plage	149 006	13 144	162 150
Saint Clément des Baleines	144 423	32 842	177 265
Sainte Marie de Ré	440 610	63 490	504 100
Saint Martin de Ré	889 594	19 254	908 848
Total	3 908 554	566 568	4 475 122

Approbation à l'unanimité.

5. FINANCES – Décision Modificative n°2

Budget principal. Ecritures d'ordre.
Approbation à l'unanimité.

II. TOURISME ET ECONOMIE

6. ECONOMIE – Dérogation au repos dominical sur l'île de Ré pour les commerces de détail alimentaire pour l'année 2019

Concernes les dix communes de l'île de Ré à l'exception de Saint-Clément-des-Baleines.
Approbation à l'unanimité.

7. ECONOMIE – Syndicat Mixte des Aéroports de La Rochelle-Ile de Ré et de Rochefort-Charente-Maritime – Avance de contribution

Avance de trésorerie de 64 479 €.
Approbation à l'unanimité.

8. ECONOMIE – Approbation du Contrat de dynamisation et de cohésion 2019-2021 entre la Région Nouvelle-Aquitaine et les Communautés de Communes de l'île de Ré, d'Aunis Sud, d'Aunis Atlantique et la Communauté d'Agglomération de La Rochelle

Approbation à l'unanimité.

III. AFFAIRES SOCIALES, CULTURELLES, PATRIMONIALES ET SPORTIVES

9. PEL – Organisation et tarification des séjours adolescents printemps et été 2019

Approbation à l'unanimité.

10. SOCIAL – Subvention exceptionnelle au SDIS 17

Dans le cadre de l'organisation de la Sainte-Barbe pour les Centres de Secours et d'Incendie de l'île de Ré du 7 décembre 2018 : 1 500 €.
Approbation à l'unanimité.

IV. SERVICES TECHNIQUES

11. ETUDES ET TRAVAUX – Groupement d'Intérêt Public (GIP) Littoral Aquitain – Convention de partenariat 2019-2020

Cotisation de 5 000 € / an.
Approbation à l'unanimité.

12. ETUDES ET TRAVAUX – PAPI – Avenant de prolongation à la convention-cadre relative au PAPI de l'île de Ré – Autorisation de signature au Président

Prolongation jusqu'au 31 décembre 2020 pour un coût supplémentaire de 72 000 €.
Approbation à l'unanimité.

13. ETUDES ET TRAVAUX – DIGUES PAPI – Octroi d'une subvention complémentaire au Conseil Départemental de Charente-Maritime au titre des travaux relatifs à l'action 7.5 « Mise en oeuvre d'ouvrages de protection contre la submersion – Reprise de la digue du Boutillon »

Reporté.

14. ETUDES ET TRAVAUX – DIGUES HORS PAPI – Accord-cadre mono attributaire de petits travaux manuels en maçonnerie sur les ouvrages hydrauliques – Autorisation de signature préalable au Président

4 ans pour un montant maximum de 500 000 € HT.
Approbation à l'unanimité.

15. GESTION DES DECHETS – Avenant n°1 à l'accord-cadre mono-attributaire à bons de commande pour la location, la distribution et la maintenance de contenants pour la collecte sélective – Autorisation de signature au Président

Prestation complémentaire de 2 500 € HT pour un travail de reconfiguration du logiciel de gestion.
Approbation à l'unanimité.

16. GESTION DES DECHETS – CYCLAD – Prix de traitement des déchets issus des déchèteries et contribution pour l'année 2019

Reporté.

17. GESTION DES DECHETS – CYCLAD – Protocole pour le dépôt des déchets inertes sur le site du prestataire de CYCLAD – Autorisation de signature au Président

Pour pallier la fermeture du site du port de La Rochelle 3 jours par semaine.
8,77 € / tonne pour le traitement des déchets inertes sur le site de Saint-Sauveur à compter du 1^{er} janvier 2019.
Approbation à l'unanimité.

18. GESTION DES DECHETS – Révision des prix 2019 des dépôts de professionnels en déchèterie

Reporté.

19. GESTION DES DECHETS – Redevance spéciale – Tarifs 2019

Approbation à l'unanimité.

20. ETUDES ET TRAVAUX – GÉNIE CIVIL – Schéma départemental Véloroutes et Voies Vertes – demande d'intégration des itinéraires cyclables de l'île de Ré

Approbation à l'unanimité.

21. SIG – Avenant n°9 à la convention de partenariat avec la Communauté de Communes Rhône Vistre Vidourle – Autorisation de signature du Président

Hébergement du serveur Système d'Information Géographique de la CDC de l'île de Ré.
Approbation à l'unanimité.

V. ENVIRONNEMENT

22. ECOTAXE – MODIFICATION STATUTAIRE – 1er groupe de l'article 5.2 – Protection et mise en valeur de l'environnement

Pour permettre l'intervention sur des parcelles privées en accord avec les propriétaires.
Approbation à l'unanimité.

23. ECOTAXE – Accord cadre mono attributaire pour la réalisation de prestations de restauration et d'entretien d'espaces naturels par moyens mécaniques ou manuels – Autorisation de signature préalable au Président

Lot 1 – Restauration et entretien de milieux ouverts par moyens mécaniques : 140 000 € HT maximum.

Lot 2 - Restauration et entretien de milieux forestiers par moyens mécaniques : 50 000 € HT maximum.

Lot 3 - Restauration et entretien de milieux naturels par moyens manuels : 80 000 € HT maximum.
Approbation à l'unanimité.

24. ECOTAXE – Adhésion de la Communauté de Communes de l'Île de Ré à l'association « Office pour les insectes et leur environnement » (OPIE)

Cotisation de 30 € / an.

Approbation à l'unanimité.

25. PLUi – Avenant n°2 au marché d'assistance à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de l'Île de Ré

Modification de la répartition des honoraires entre les cotraitants sans incidence sur le montant du marché.

Approbation à l'unanimité.

VI. QUESTIONS DIVERSES

Prochain Conseil Communautaire : jeudi 7 février 2019.